

# Édition spéciale

## Budget 2024

### BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !



*Les membres du Conseil, la Direction générale, ainsi que tous les employés souhaitent aux citoyens de Fasset une année en santé d'abord, des moments de bonheur, de paix et de succès dans vos réalisations.*

Encore cette année, l'exercice de la planification budgétaire 2024 a connu son lot de défis. En effet, nous avons dû conjuguer avec un contexte économique particulier. D'abord, la hausse du coût de la vie qui perdure depuis la pandémie. Que ce soit pour les prix des différents services, de la rareté de la main-d'œuvre, des prix des matériaux et des équipements. À cette réalité s'ajoute le nouveau rôle d'évaluation déposé en 2023. Le rôle triennal 2024-2025 et 2026 de notre municipalité comme bien d'autres dans la région, a connu une forte hausse de 51,54 %. Cette hausse porte la valeur totale de notre richesse foncière uniformisée (RFU) à 80 040 000. En conséquence, cette augmentation fait passer la valeur de l'immeuble moyen de notre municipalité de 166 500 \$ en 2023 à 262 300 \$ en 2024.

C'est donc dans ce contexte que le 19 décembre dernier le Conseil municipal a adopté un budget de 1 066 068 \$ pour l'année 2024. Il s'agit d'une augmentation de 10,75 % par rapport au budget de l'année 2023. Cette augmentation est nécessaire pour couvrir les dépenses de notre municipalité. Il faut s'assurer d'abord de maintenir les services à la population, le service de sécurité incendie, le service d'urbaniste, la voirie, la collecte des ordures et du recyclage, ainsi que le service des loisirs. De plus, il est important de maintenir l'entretien de nos infrastructures telles que le système d'alimentation d'eau potable, les eaux usées, etc. Enfin, dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre, il faut aussi s'assurer de garder nos ressources humaines de qualité et de les soutenir dans leurs fonctions respectives.

Mentionnons ici que le budgétaire 2024 comprend un ajustement taux de taxation foncière générale. Ce taux fait donc l'objet d'une baisse de 27 % par rapport à l'an dernier le passant ainsi, de 0,8095 cent à 0,5917 cent du 100\$ d'évaluation. Malgré cette baisse et, dû entre autres à l'augmentation importante du rôle d'évaluation 2024-2025-2026, l'impact pour les contribuables représente une augmentation de 15,16 % sur la taxe foncière générale. L'incidence sur la taxe foncière pour une propriété moyenne évaluée à 262 300\$, desservie par les services, se traduit par une augmentation de 305 \$, tandis que pour une propriété non desservie par les services d'aqueduc et d'égout, elle représente une hausse de 256 \$.

Nous sommes très conscients de l'effort collectif que nous devons faire pour l'année 2024. Afin de faciliter les paiements du compte de taxe, le Conseil a modifié le règlement portant sur le nombre de versements. Celui-ci passe donc à quatre versements s'étalant sur les périodes suivantes : le 15 mars, le 15 mai, le 15 août et le 15 octobre.

Enjeux pour l'année 2024 :

- Protéger maintenir nos investissements,
- Maintenir des services de qualité,
- Rétention et soutenir nos ressources humaines,
- Poursuivre l'exploration des opportunités de mise en commun des ressources avec d'autres municipalités,
- Élaboration de projets afin de maintenir la croissance économique de notre municipalité

Malgré le contexte économique particulier, les membres du Conseil demeurent déterminés à maintenir un taux de taxation progressif afin de minimiser les grandes fluctuations. Notre rigueur budgétaire nous permet de maintenir des services de qualité et de poursuivre notre croissance du développement économique au rythme de notre communauté, préservant ainsi un environnement de qualité où il fait bon vivre.

Votre maire,  
François Clermont

# MUNICIPALITÉ DE FASSETT

## Prévisions budgétaires 2024

### Revenus

#### Revenus de sources locales

|                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| Taxe Aqueduc utilisation - Fassett | -89 344 \$ |
| Taxe Aqueduc Règlements - Fassett  | -24 827 \$ |
| Taxe Service de police             | -46 818 \$ |
| Taxe Égouts utilisation            | -88 681 \$ |
| Taxe Égouts Règlements             | -23 575 \$ |
| Taxe Vidanges                      | -43 190 \$ |
| Taxe Recyclage                     | -40 061 \$ |

**Total - Revenus de sources locales** -356 497 \$

**Autres revenus** -709 571 \$

**Total - Revenus** -1 066 068 \$

### Dépenses

#### Administration générale

|                 |            |
|-----------------|------------|
| Administration  | 156 412 \$ |
| Évaluation      | 19 280 \$  |
| Conseil         | 73 230 \$  |
| Quote-parts MRC | 35 448 \$  |
| Greffe          | 2 600 \$   |

**Total - Administration générale** 286 970 \$

#### Sécurité publique

|          |            |
|----------|------------|
| Incendie | 126 370 \$ |
| Police   | 46 818 \$  |

**Total - Sécurité publique** 173 188 \$

#### Transport

|           |           |
|-----------|-----------|
| Éclairage | 9 774 \$  |
| Voirie    | 93 852 \$ |
| Neige     | 40 200 \$ |

**Total - Transport** 143 826 \$

#### Hygiène du milieu

|           |            |
|-----------|------------|
| Aqueduc   | 105 014 \$ |
| Égouts    | 88 681 \$  |
| Vidange   | 43 190 \$  |
| Recyclage | 40 061 \$  |

**Total - Hygiène du milieu** 276 946 \$



#### Amén. Urbain, développ.

|                     |           |
|---------------------|-----------|
| Développement       | 0 \$      |
| Urbanisme           | 36 781 \$ |
| HLM                 | 0 \$      |
| Transport collectif | 0 \$      |

**Total - Aménagement Urbain, développement** 36 781 \$

### Dépenses (suite)

#### Loisirs et culture

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| Bibliothèque         | 13 413 \$ |
| Centre communautaire | 17 244 \$ |
| Loisirs              | 26 249 \$ |

**Total - Loisirs et culture** 56 906 \$

**Frais de financement** 19 062 \$

**Remboursement en capital** 72 388 \$

**Total - Dépenses** 1 066 068 \$

**Budget adopté à la séance extraordinaire  
du conseil du 19 décembre 2023**



#### Prochaines collectes d'ordures et recyclage;

-18 janvier 2024      -30 janvier 2024

#### Passes de ski La Seigneurie

Disponible dès maintenant au bureau municipal et à la bibliothèque.

Pour nous joindre : 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

[www.village-fassett.com](http://www.village-fassett.com)

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: [reception@village-fassett.com](mailto:reception@village-fassett.com)



**MUNICIPALITÉ DE FASSETT**